

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 avril 2015

RENSEIGNEMENT - (N° 2697)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 348

présenté par
M. Urvoas

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 54, substituer aux mots :

« aux I et II »

les mots :

« au I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.